



DEUX ÉTUVES DU MOYEN AGE CONSERVÉES EN FRANCE

L'ÉTUVE DU PALAIS JACQUES-CŒUR A BOURGES

Au rez-de-chaussée du corps de logis du Palais construit par Jacques Cœur à Bourges entre 1443 et 1450 se voient, entre la grande salle et la cuisine, quelques pièces dont l'usage était resté jusqu'ici indéterminé. Les travaux de restauration habilement conduits par M. Huignard architecte en chef des Monuments historiques, permettent aujourd'hui de les identifier.

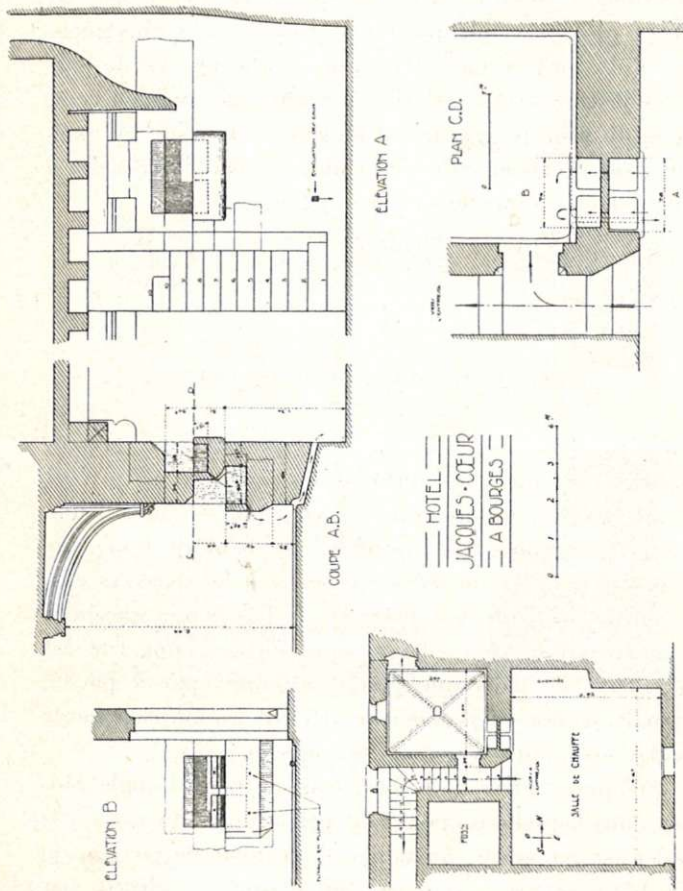
A côté de la grande salle devait se trouver l'office. Entre l'office et la cuisine est disposée une pièce rectangulaire munie d'une grande cheminée, c'est l'avant-cuisine ou salle de chauffe. A l'ouest, débouche un petit escalier qui monte aux chambres du premier étage. A la troisième marche de l'escalier, est un palier sur lequel s'ouvre à droite une petite pièce voûtée, restée assez mystérieuse jusqu'ici, et qui est l'étuve du palais.

Cette petite salle mesure 2 m. 24 sur 2 m. 60. Elle est couverte d'une voûte sur croisée d'ogives, dont la clef, ornée des armes de Jacques Cœur; s'élève à 2 m. 44 au-dessus du sol et dont les sommiers reposent aux angles sur de petits culots décorés de charmantes figurines qui reçoivent également les retombées des formerets. Le sol est dallé de grandes pierres légèrement creusées pour for-

mer comme un grand évier, avec une pente destinée à faciliter l'écoulement des eaux qui se fait vers la salle de chauffe voisine, par un conduit réservé dans l'angle, près de la porte d'entrée.

Un jeu d'auges habilement combiné permet l'approvisionnement intérieur de l'étuve en eau chaude et en eau froide. Deux auges sont creusées dans la muraille de la salle de chauffe près de la cheminée, à environ 1 m. 60 du sol. Le serviteur chargé du service y versait l'eau que l'on faisait chauffer dans la cheminée. Chacune de ces auges communique par un étroit conduit avec deux auges creusées à l'intérieur de la salle d'étuve, presque en dessous des premières, et qui elles-mêmes peuvent se vider par des tuyaux de plomb, sur le sol de l'étuve, d'où l'eau s'écoulait par le conduit que nous avons signalé dans la chambre de chauffe. L'eau bouillante circulant ainsi dans les doubles cuvettes, transformait rapidement la petite salle en étuve humide. S'il s'agissait non d'un bain de vapeur, mais d'un bain ordinaire, on disposait un cuvier dans la salle, et l'étuviste approvisionnait les deux auges en eau chaude et en eau froide, pour permettre d'avoir le bain à la température désirée. Le mécanisme de l'arrivée et de l'écoulement de l'eau peut être saisi facilement sur les relevés exécutés par M. Huignard et que nous publions ci-contre.

La pièce s'éclaire à l'ouest, du côté du rempart gallo-romain, qui sert de base au palais, par une petite fenêtre, et elle communiquait, du côté opposé à la porte d'entrée, par un court passage, dont le seuil, de la hauteur d'une marche, était creusé d'une gorge destinée à évacuer l'eau qui aurait pu monter par-dessus, avec une étroite pièce disposée dans une échauguette accrochée à la muraille, et qui formait garde-robe. Le baigneur pouvait se déshabiller et s'habiller dans cette petite pièce, avant de remonter dans les appartements du premier étage. Le passage est aujourd'hui bouché, et l'échauguette disparue, mais



Huignard del.

PLAN DE L'ÉTUVE DU PALAIS DE JACQUES-CŒUR A BOURGES

M. Huignard en a retrouvé les témoins qui permettent de rétablir les dispositions anciennes.

Ce petit ensemble, très bien conservé dans ses principales dispositions, comme dans les détails de sa décoration, est d'autant plus précieux que nous ne possédons plus guère d'étuves du moyen âge, et il apporte une preuve de plus aux nombreux textes relatifs à l'usage des bains à cette époque, du soin que prenaient les gens du xv^e siècle d'aménager dans leur demeure des salles de bains agréables à fréquenter et commodément desservies.

Marcel AUBERT.

L'ÉTUVE DE GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

L'ancien château de Guéméné-sur-Scorff, dont on pouvait dire, il y a un siècle, qu'il était « très beau » (1), n'est plus aujourd'hui qu'un immense chantier de démolition. Un amas de ruines, une courtine, des pans de mur, une jolie porte de la fin du xv^e siècle, en sont les derniers vestiges encore debout. A l'intérieur de l'ancienne enceinte, des constructions nouvelles se sont élevées, une rue est déjà tracée, et seuls quelques décombres, par-ci par-là, désignent encore au promeneur attentif les emplacements où s'élevaient jadis d'imposants corps de logis.

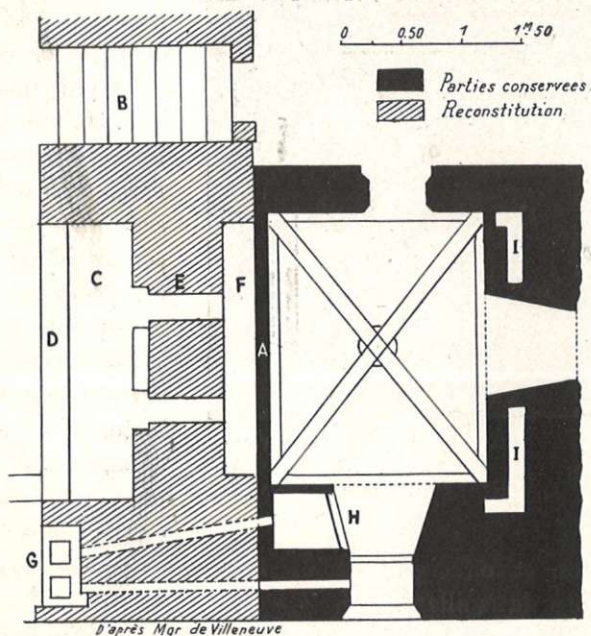
A quelques mètres de la barbacane située à l'angle sud-ouest, dans laquelle on pénétrait par la porte du xv^e siècle signalée, se remarque, au milieu d'un amas de pierres, un petit bâtiment rectangulaire, sommairement décrit par E. Lefèvre-Pontalis, en 1914 (2), sous le nom d'étuve. Il y avait alors deux salles contiguës ; aujourd'hui il n'en reste qu'une.

(1) Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, I, p. 315.

(2) *Congrès archéologique de Brest-Vannes*, 1914, p. 340.



C'est une petite pièce rectangulaire de 2 m. 25 de longueur, 1 m. 80 de largeur et 2 m. 50 de hauteur, voûtée d'ogives. Au nord, une porte dont le linteau repose sur des montants droits aux angles abattus, y donne accès ; cette porte est fortement sur la gauche, puisque son montant droit se



G. Duhem del.

PLAN DE L'ÉTUVE DE GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF

trouve presque dans l'axe du milieu de la pièce. A l'est, une ouverture légèrement ébrasée, surmontée d'un linteau appuyé sur des modillons, servait de fenêtre. Le fond de la salle est occupé par une grande niche ébrasée, au bout et à droite de laquelle se remarquent deux petites auges dans des niches rectangulaires ménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie ; le linteau de la grande niche repose également sur des modillons ; le mur derrière l'auge du fond

a été récemment abattu, pour donner plus de lumière.

A 0 m. 35 du sol, deux bancs de pierre sont adossés aux parois ; celui de gauche a 0 m. 35 de largeur, celui de droite

0 m. 41. Entre ces deux bancs, au niveau du sol, la largeur de la pièce n'est plus que de 1 m. 30. Sur chacune des quatre parois, des formerets finement découpés décrivent des courbes en tiers-point.



G. Duhem phot.

OGIVES DE LA VOÛTE

Les nervures de la voûte sont moulurées d'un tore en amande à filet plat et saillant entre deux ba-

guettes, et convergent sur une clef ronde garnie de cinq boutons de feuillage.

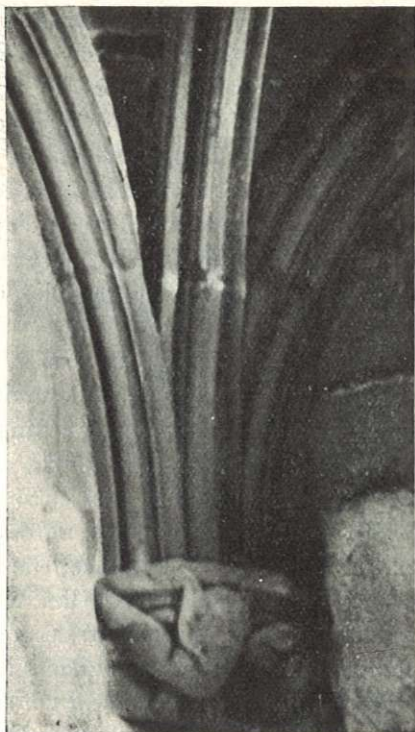
Les ogives et les formerets reposent, aux quatre angles, sur des culs-de-lampe sculptés représentant une chauve-souris, une tête d'homme, une tête de lion, une tête de femme. Cette dernière, à l'angle nord-est, est particulièrement intéressante. Suivant une tradition d'ailleurs sans fondement, les gens du pays prétendent que ce cul-de-lampe représente la vicomtesse de Rohan, Jeanne de Navarre ; quoi qu'il en soit, la coiffure de la femme fournit un élément concordant avec le profil des ogives pour permettre de dater cette salle de la fin du *xiv^e* siècle. Cette coiffure est en effet celle qu'introduisit à la cour de France la reine Jeanne de Bourbon, morte en 1377 : raie au



milieu, cheveux massés en nattes sur les tempes (1).

Quelques faits historiques donneront plus de précision.

La seigneurie et le château de Guéméné furent achetés le 26 mai 1377 par Jean, vicomte de Rohan, pour asseoir la dot de sa seconde femme Jeanne de Navarre, sœur de Charles le Mauvais (2), qu'il avait épousée la même année. Le château de Guéméné fut, selon M. du Halgouët (3), choisi dès lors comme résidence habituelle par le vicomte de Rohan et sa femme. Il y eut certainement des travaux d'aménagement faits à cette occasion; la petite salle voûtée qui nous occupe appartient à cette période de construction.



G. Duhem phot.

RETOMBÉE DES OGIVES

E. Lefèvre-Pontalis, après avoir signalé cette pièce et celle qui lui était alors attenante, posait la question :

(1) Quicherat, *Histoire du Costume*, p. 242.

(2) H. du Halgouët, *Le Guéméné*, dans *Mémoires de l'Assoc. Bret.*, 1925, p. 6 du tirage à part.

(3) H. du Halgouët, *Le vicomté de Rohan et ses Seigneurs*, p. 68.

« Quelle pouvait être la destination de cette petite salle chauffée ? N'était-ce pas une véritable étuve, où l'on pouvait se livrer à des ablutions avec l'eau contenue dans les bassins ? » (1).

Nous croyons pouvoir répondre affirmativement à cette question. Et nous allons essayer de décrire le fonctionnement de ces bains, d'après les notes qui nous ont été aimablement fournies par Mgr de Villeneuve, dont la tante, Mme de Trédern, avait pu, en 1898, examiner de près la construction encore bien conservée.

Il nous faut pour cela donner, d'après les renseignements que nous ont laissés nos devanciers, quelques détails sur la salle voisine, aujourd'hui démolie, qui contenait les appareils de chauffage.

Cette salle, située à l'ouest de la précédente, était beaucoup plus vaste, puisqu'elle mesurait 7 mètres sur 6 m. 50 ; son entrée se trouvait au sud, à l'angle du mur qui la sépare de la chambre d'étuve. Elle était éclairée par une fenêtre à l'ouest donnant sur le fossé et contenait deux cheminées. L'une, dans le mur du fond, ne devait pas primitivement exister. De style Renaissance, elle était le résultat d'une des transformations auxquelles fut soumis le château ; son chambranle, richement décoré de cannelures et de godrons, a été transporté dans la cuisine du château moderne, où il se trouve encore. L'autre cheminée, à droite en entrant, servait au chauffage de l'étuve, dont elle était contemporaine. Elle n'en était séparée que par une mince cloison et était encadrée par trois énormes claveaux. Au niveau de l'âtre, deux conduits encadrés par des arcs brisés se rejoignaient pour chauffer le mur du fond. Un petit évier à deux cases, communiquant avec les auges que nous avons signalées par des petits canaux creusés entre des pierres superposées, alignées, et noyées dans un bain

(1) Lefèvre-Pontalis, *loc. cit.*, p. 341.



de mortier, se voyait à droite de la cheminée. A gauche, un escalier droit, de quelques marches, aboutissait dans le voisinage immédiat de la porte d'entrée de l'étuve.

Étudions maintenant le système de chauffage. Un feu était allumé dans le foyer de la cheminée ; le tuyau de cette cheminée aspirait la fumée et les impuretés de la combustion ; par contre, l'air chaud s'engouffrait dans les conduits ménagés au niveau de l'âtre, dont la voussure supportait le mur de dossier, épais de 0 m. 90 ; puis il s'accumulait dans un espace vide de 0 m. 19 de largeur, réservé entre le dossier et la cloison de l'étuve épaisse de 0 m. 06 seulement ; moins lourd que l'air froid qui s'y trouvait auparavant, l'air chaud montait et rencontrait au sommet de la cloison de l'étuve un trou carré de 0 m. 10 de côté, par lequel il pouvait se répandre entre la voûte actuelle et une autre voûte superposée à quelques centimètres et aujourd'hui disparue ; l'air chaud qui ne pouvait pénétrer entre les deux voûtes, échauffait la mince cloison, puis reflua de haut en bas pour s'enfoncer dans l'hypocauste, sous le dallage ; de là, le courant sans cesse renouvelé par l'afflux de nouvelles ondes chaudes s'échappait par deux conduits ménagés dans le mur de gauche, de chaque côté de la fenêtre de l'étuve, et remontait dans l'entre-coupe de la double voûte, où la chaleur qu'il avait perdue dans le trajet, lui était restituée par l'air brûlant déversé par le trou carré. Le circuit était complet.

Pour transformer cette étuve sèche en étuve humide, il n'y avait qu'à verser de l'eau sur le dallage légèrement incliné de la salle. Nous avons dit que le banc de droite, adossé à la paroi de 0 m. 06, et par conséquent voisin du foyer, était large de 0 m. 41, le baigneur devait facilement s'y allonger.

D'autre part, un cuvier pouvait sans peine trouver place entre les deux bancs, qui servaient alors d'accoudoirs. L'étuviste se tenant dans la salle de chauffage ali-

mentait d'eau chaude et d'eau froide les deux casiers de l'évier voisin de la cheminée ; ceux-ci, nous l'avons dit, communiquaient avec les deux auges de la salle d'étuve, ce qui permettait d'avoir de l'eau à la température désirée.

Nous sommes donc bien en présence d'une véritable étuve de la fin du xiv^e siècle. De petites dimensions, elle ne pouvait servir que pour une seule personne, comme nos salles de bains modernes. Sans être d'une richesse exceptionnelle, sa décoration très soignée devait en faire un lieu assez agréable, et son système de chauffage savamment étudié prouve tout l'intérêt que portait le moyen âge à l'hygiène et à la propreté. Il semble que dès la fin du xv^e siècle, cet ensemble de bâtiments ait été affecté à un autre usage que celui pour lequel ils avaient été construits ; lors de la campagne du duc de Mercœur contre Guémené, en 1586, les comptes de fortification du château les désignent sous le nom de « buanderie » (1), et les procès-verbaux des réparations à faire à Guémené, dressés en 1644, parlent du petit bâtiment nommé « lavanderie » (2) ; d'autres procès-verbaux postérieurs n'en font même plus mention. Cette transformation expliquerait l'absence de tout passage couvert entre l'escalier de la salle de chauffage et la porte d'entrée de l'étuve ; ce passage avait dû primitivement exister, pour éviter au baigneur l'obligation de passer dévêtu, à ciel ouvert. Quand l'étuve devint une simple buanderie, ce passage, n'ayant pas de raison d'être, fut supprimé. Il nous a semblé, d'ailleurs, que la porte même de l'étuve avait dû subir certaines modifications au xvi^e siècle : outre sa déviation assez anormale vers la gauche, on peut remarquer une trace de collage dans l'appareil du mur où elle est percée, qui pourrait bien indiquer l'emplacement d'une ouverture antérieure, et l'on comprendrait mieux ainsi le fait que le

(1) Arch. du Morbihan, série E, Fam. de Rohan-Guémené, liasse 18.

(2) *Ibidem*, liasse 197.



lindeau de cette porte repose sur des montants droits, alors que les deux autres ouvertures de la pièce ont un lindeau appuyé sur des modillons.

Malgré les injures du temps, ce petit bâtiment est encore très précieux et mérite d'être conservé. Sa rareté en fait un vestige de tout premier ordre. Rares sont les étuves de la même époque conservées en France et celles de Guémené peuvent supporter la comparaison avec celles du Palais de Jacques Cœur à Bourges décrites ci-dessus par M. Aubert, et celles de Taormina, en Sicile, signalées par C. Enlart (1). Le système de chauffage de Guémené paraît même avoir été plus savant ; il y aurait peu de chose à faire pour remettre en état la partie de la salle de chauffage voisine de l'étuve : tous les matériaux sont encore à pied d'œuvre ; la cheminée est presque intacte sous les décombres et le petit évier, quoique brisé, pourrait être facilement reconstitué. Qu'il nous soit permis de souhaiter, en terminant, que cette restauration soit un jour prochain un fait accompli.

G. DUHEM.

(1) Enlart, *Manuel d'Archéologie civile et militaire*, p. 90.
